

Levallois, le 28 juin 2010

Objet : LA LICENCE FÉDÉRALE

Chère Présidente, cher Président, *chers Amis,*

Suite aux questions qui nous sont posées au sujet des assurances liées à la licence, nous souhaitons vous apporter les éclaircissements et précisions suivantes :

- La licence fédérale couvre et protège les joueurs de tous les risques d'accident dans la pratique du golf sous toutes ses formes, du loisir à la compétition (accidents subis ou provoqués, avec ou sans responsable identifié).
- Le contrat fédéral responsabilité civile est sans franchise et s'applique «en première ligne» c'est-à-dire sans recherche d'autres contrats susceptibles de s'appliquer : familial ou club...
- Les assurances complémentaires «officielles» à la licence sont exclusivement proposées par GRAS SAVOYE et GENERALI, partenaires fidèles de la Fédération depuis plus de 10 ans.

La licence fédérale est un acte administratif délivré par la Fédération française de golf en application de sa délégation du Ministère de la Santé et des Sports. Elle est unique par son contenu qui va au delà des assurances en application du code du sport.

La licence n'est donc pas que de l'assurance. Pour le joueur, confirmé ou débutant, avec ou sans certificat médical, membre ou non d'un club, elle atteste de son appartenance à la Fédération française de golf et à ses valeurs. Elle impose à son titulaire de respecter les règles de golf et de l'Étiquette (respect des autres et du terrain) en toutes circonstances.

Les golfs affiliés, en adhérant à la Fédération française de golf se sont engagés à délivrer et à demander la licence fédérale. Comme vous le savez, le produit de cette dernière contribue bien sûr au fonctionnement de notre discipline sportive, mais aussi au développement de la pratique et donc de la santé économique des clubs. C'est aussi grâce à la licence que nous pouvons mettre à votre disposition de nombreux services. Parmi ceux-ci :

- Extranet pour le suivi de votre activité (Base documentaire).
- Applications informatiques pour l'organisation des compétitions (ELKA).
- Assistance téléphonique : juridique, sportif, social, formation, etc.
- Homologation et étalonnage des terrains.
- Guide des golfs en ligne.
- Organisation des Championnats fédéraux et délivrance des titres nationaux, régionaux et départementaux
- Organisation des opérations de découverte du golf pour développement de la discipline et de votre clientèle (Tous Au Golf, Tous Trop Golf, Elles Swingent, Golfez entreprise !).
- Actions pour la reconnaissance et la défense de notre discipline : Jeux Olympiques, Environnement, Ryder Cup 2018...

La rémunération des golfs pour la délivrance de la licence est récurrente chaque année. A titre indicatif, la **ffgolf a reversé aux golfs 1 055 000 €** l'an dernier.

Les licenciés eux-mêmes bénéficient, avec la licence fédérale, de nombreux services qui s'enrichissent chaque année et vont bien au-delà de l'assurance, à titre d'exemple en 2010 :

- Création gratuite de leur Espace licencié personnalisé sur : www.ffgolf.org

Cet espace licencié est en cours de développement et des applications sur Iphone verront le jour très prochainement.

- Accès gratuit à l'Alstom Open de France du 1^{er} au 4 juillet au Golf National, ainsi qu'à l'Open de France Féminin, du 9 au 12 septembre au Paris International Golf Club.

Nos projets de développements sont nombreux et des réflexions sont en cours pour faire évoluer la licence et les services qui lui sont liés. Des consultations locales sont mises en œuvre, et vont se développer, pour vous associer et prendre en compte vos attentes.

En cette année de candidature à la Ryder Cup, nous comptons sur votre soutien dans la délivrance et l'exigence des licences fédérales qui comprennent toutes les assurances nécessaires en application de la loi sur le sport et avec des garanties de base et optionnelles très importantes liées à la mutualisation des risques sur plus de 410 000 assurés.

Sur l'assurance des joueurs, comme sur les sujets d'avenir concernant notre filière économique et sportive, les services de la fédération restent à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations.

Nous vous prions de croire, chère Présidente, cher Président, à l'expression de nos sentiments sportifs et amicaux.

Avec toute mon amitié.



Georges BARBARET
Président de la Fédération française de golf



PARTENAIRES
OFFICIELS

